

AVRY zoom



Cité de l'énergie

Avry
pour un avenir durable

Information communale



Décembre 2020

NO 71



MEMENTO

MEMENTO

MEMENTO



LES ABONNEMENTS GÉNÉRAUX CFF

L'administration communale tient à la disposition de la population 6 abonnements généraux. Les cartes journalières émises pour ces abonnements sont en vente au prix de CHF 38.- par abonnement et par jour. Veuillez vous adresser au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur notre site internet www.avry.ch

HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Lundi à mercredi matin de 8 h à 11h30 et après-midi de 13h30 à 17h00
Jeudi et vendredi matin de 8 h à 11h30 et après-midi fermé
Tél. 026 470 40 00 e-mail: commune@avry.ch



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE D'AVRY (BRA)

Mardi 15 h à 18 h
Mercredi 15 h à 19 h 30
Jeudi 15 h à 18 h
Vendredi 15 h à 18 h
Samedi 9 h à 12 h



CALENDRIER DES CONSULTATIONS POUR LE SERVICE DE PUÉRICULTURE

Consultation à Avry-Bourg 2, sur rendez-vous à la demande, et sans rendez-vous le 3^e mardi du mois, de 8h30 à 11h.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 08h30 à 11h30 et de 16h à 18h au 026 347 3883 ou par e-mail à puericulture@croix-rouge-fr.ch



LE CENTRE DE TRI

Horaire d'été (heure d'été)		Horaire d'hiver (heure d'hiver)	
Mardi	de 8 h 30 à 11 h 30	de 8 h 30 à 11 h 30	
Jeudi	de 16 h à 19 h	de 16 h à 18 h	
Vendredi	de 16 h à 19 h		
Samedi	de 9 h à 12 h		
et	de 14 h à 16 h	de 9 h à 12 h	



PERMANENCE JURIDIQUE

Elle a lieu tous les mardis, sans rendez-vous, de 17h à 19h à Fribourg, à l'avenue de la Gare 14. Elle permet à chacun d'avoir, pour le prix de CHF 30.- les 20 minutes, une consultation juridique.

<http://www.oaf.ch/fr/permanence>

SOMMAIRE

SOMMAIRE

SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL

7 INFORMATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

12 INFORMATIONS COMMUNALES

20 LA VIE DU VILLAGE

30 LA VIE DES ÉCOLES

31 INFORMATIONS ET DIVERS

39 LES SOCIÉTÉS LOCALES

Impressum

Tirage: 3 parutions par an à 1020 ex.

Éditeur: Commune d'Avry

Coordination: Administration communale

Tél. 026 470 40 09

Commission d'information: Laurent Dessibourg,

Mérim Ottet, Mathieu Bongard

et Senthikumar Thirunavukarasu (photos)

Secrétariat: Cynthia Equey

Impression: Imprimerie MTL

Pierre de Feu SA



cheminées - poêles - fourneaux - taille de pierre - façades

Route de l'Industrie 16 - 1754 Avry-Rosé
026 470 29 00 - www.pierrefeu.com

J. Schori

Cheminées & Canaux SA

1763 Granges-Paccot / Fribourg Tél. 026 460 55 40 Fax 026 460 55 41

www.schori-cheminees.ch

POELES
CHEMINÉES
CONDUITS DE FUMÉE



Le centre du poêle et de la cheminée
EXPOSITION PERMANENTE + DE 60 MODÈLES EXPOSÉS

medium-spirite.ch

Médium - Voyance Tzigane

soins-therapies.ch
Thérapeute en Soins

Samuel Meuwly

**Médium - Voyance Tzigane
& Thérapeute en Soins**

Écriture automatique - Flash - Oracle - Tirage des Cauris
Soin Spirite - Thérapies Énergétiques
Secrets & Protections

Uniquement sur rendez-vous
Tél RDV: +41 79 230 71 71

Adresse Cabinet:

Avry-Bourg 27

1754 Avry-sur-Matran - Switzerland

www.medium-spirite.ch - www.soins-therapies.ch

S & E

Schöpfer
+
Egger SA

1754 Rosé

1712 Tavel

Tél. 026 470 18 57

Tél. 026 494 26 33

- **Sanitaire**
- **Ferblanterie**
- **Couverture**

ÉDITORIAL

EDITORIAL

EDITORIAL

En septembre 2016, j'écrivais le premier éditorial pour Avryzomm de la présente législature. J'y mentionnais alors quelques défis importants qui nous attendaient. Certains n'étaient pas encore connus à ce moment-là comme la fusion du Grand Fribourg ou la pandémie de la COVID-19.

D'autres ont pu être atteints comme l'optimisation de nos finances communales qui sont toujours saines mais auxquelles il convient de rester attentifs dans le futur ou l'introduction du Conseil général qui fonctionne bien et qui sera reconduit au moins pour la prochaine législature.

Quelques-uns ont été reportés, remis en cause ou ont échoué. Je pense particulièrement à l'aménagement du territoire.

La décision négative du Tribunal fédéral consécutive à notre recours a malheureusement pour conséquence que notre commune doit renoncer aux nouvelles mises en zone à bâtir résidentielles prévues à Marie-Favre, au Haut-de-Agges, à Fontanettes-Est et qu'elle n'aura plus de possibilité d'avoir de nouvelles mises en zone à bâtir tant que le potentiel de densification existant n'aura pas été utilisé.

Sauf si le ciel de l'aménagement du territoire nous tombe à nouveau sur la tête, le secteur Avry Centre, déjà en zone à bâtir, sera l'unique potentiel de développement de notre commune pour de nombreuses années. Mais cela ne se fera vraisemblablement pas à très court terme car nous devons nous attendre une fois encore à des recours.

L'avenir de notre commune ne se dessinera par conséquent plus dans la présente législature. Il nous dira si, quand et comment le secteur Avry Centre se développera, si et quand la halte d'Avry-Matran, également sous le coup de divers recours, se fera et si notre population suivra les recommandations du Conseil communal et du Conseil général actuels de fusionner dans le cadre du Grand-Fribourg.

Mais revenons à la législature qui s'achève pour tirer un bilan sommaire de mon activité en tant que syndic. Un objectif important pour moi était de travailler en équipe, de laisser la plus grande liberté de manoeuvre à chaque Conseiller communal dans leur dicastère, de mettre leur travail en valeur à chaque fois que cela était possible et de leur offrir la tribune des éditoriaux d'Avryzoom pour s'exprimer.

Je pense y avoir réussi. Au sein du Conseil, nous avons bien travaillé avec un esprit positif et ouvert, pris de nombreuses décisions parfois difficiles de façon consensuelle, réalisé de nombreux projets et nous continuerons à le faire jusqu'aux prochaines élections. J'adresse à mes collègues mes plus sincères remerciements pour leur travail et leur engagement pour le bien de notre commune.

C'est ainsi que mon éditorial aurait normalement dû se terminer.

Malheureusement, cette fin d'année est endeuillée par le décès le 28 octobre dernier de notre collègue et ami Conseiller communal Charly Page après une longue maladie supportée avec dignité et courage. Nous terminons cette législature avec tristesse et lui gardons une place dans nos coeurs.

Merci Charly pour ton engagement sans faille pour notre commune, dont presque 15 ans comme Conseiller communal. Actif et passionné, tu t'es inquiété jusqu'au bout du bon déroulement de tes dossiers communaux repris par tes collègues durant ton absence. Nos pensées émues vont à ta famille.

Michel Moret, Syndic

Hommage à M. Charles Page, Conseiller communal

Le 28 octobre dernier, Charly a quitté sa famille, ses proches, ses amis, sa commune, à l'âge de 66 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec un courage admirable.

Enfant d'Avry-sur-Matran, Charly a témoigné dès l'adolescence un attachement indéfectible à son village, s'engageant dans les sociétés locales, donnant un nouveau souffle à la société de jeunesse qu'il préside à la fin des années 70.

Âgé de 28 ans, Charly est élu au Conseil communal. Durant son premier mandat de conseiller (1982 - 1986), il va gérer avec efficacité et en faisant preuve d'ouverture d'esprit, les tâches de son dicastère : police, justice, militaire, santé, sports, sociétés locales, agriculture.

Au début des années 80, suite à la sollicitation d'une commune berrichonne du département français du Cher, située exactement au centre de la France, de nouer des relations d'amitié avec une commune de Suisse romande, le syndic d'Avry-sur-Matran, M. Jean-Marie Barras (1978-1982) motive ses collègues à répondre favorablement à la demande du maire de Vesdun. Charly fera plusieurs fois le voyage du Berry, avec les autorités communales et la fanfare l'Avenir. Il contribuera activement aux échanges entre les habitants des deux communes en « amitié » comme le révèle une plaque à l'entrée de la mairie de Vesdun sur laquelle figure le nom de M. Roland Berset, qui est le syndic d'Avry-sur-Matran durant le premier mandat de Charly.

La fanfare l'Avenir d'Avry-Matran est très reconnaissante envers son ancien président et membre actif pour son dynamisme et pour son engagement à la tête du comité d'organisation du 75^{ème} anniversaire en mai 1988.

Les sapeurs-pompiers d'Avry-Rosé-Corjolens et leur Amicale, garderont de Charly, le souvenir de son amabilité et de son esprit de camaraderie, en tant que président de l'Amicale, instructeur et commandant du corps pendant 19 ans.

Lors de son deuxième mandat de conseiller (1996 - 2001, syndicat de Mme Christiane Mory), Charly sera en charge du service de la protection, de la correction des eaux et endiguements, de l'agriculture, de l'information communale. Durant ces années au conseil et par la suite également, Charly va montrer ses capacités d'analyse et sa persévérance comme membre fondateur et du comité de direction de deux Associations intercommunales pour l'alimentation

en eau de Sarine Ouest (AESO) et pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC).



Charly va quitter le conseil communal, non pas pour se retirer des activités villageoises, bien au contraire, mais pour reprendre la gestion de l'Auberge communale.

Pendant près de 20 ans, Charly et Mayon, feront de l'Auberge communale à Rosé, un lieu incontournable de vie et de rencontres chaleureuses, non seulement pour les convives de passage, mais pour tous les habitants de notre commune et les sociétés locales qui ont toujours reçu la primeur d'un accueil enthousiaste. Pour l'illustrer, nous ne relèverons qu'un seul événement annuel, attendu en début décembre avec impatience par les aînés d'Avry : la fête de la Saint-Nicolas et de Noël !

Durant de nombreuses années, Charly a été membre de la Commission financière.

En 2016, Charly retrouve un siège de conseiller communal sous la syndicat de M. Michel Moret. Il va reprendre en connaissance le dicastère technique des eaux et des travaux publics.

Le 1^{er} février 2018, lors de la séance inaugurale de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg, Charles Page sera nommé délégué pour la commune d'Avry. Dès lors, il s'engage pleinement comme membre du Comité de pilotage et des groupes de travail Entretien et Technique.

Respectueux des valeurs transmises par ses prédécesseurs, fier des atouts de sa commune, mais aussi conscient des défis à relever, Charly a montré le chemin à suivre. L'exemple de son engagement civique sans faille nous aidera à développer toujours davantage un projet de société promouvant la qualité de vie pour toutes et tous au niveau communal.

Merci Charly, nous ne t'oublierons pas.

Le Conseil communal



Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,
avec nos **Chambres d'hôtes**,
nous vous offrons un hébergement de proximité

et aussi des cours avec moniteur/trice ou en individuel

Aquabike - Aquagym
Chez AquaSoins

Bassin avec nage à contre-courant,
buses, eau à 31 °

Lucien & Dominique Heller Sobritz
Route de Chénens 2 - 1742 Autigny / Tél. 079.308.27.29 - 026.477.07.26
www.aux-4-elements.ch accueil@aux-4-elements.ch





ABC **Vitrierie - Glaserei**
RÉPARATION - MIROIR
Werner Wyss

Tél. 026 424 88 65
Fax 026 424 88 66
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a
1753 Matran
wernerwyss@gmail.com

Carole Sciboz
Thérapeute

Impasse des Agges 15
1754 Avry-sur-Matran
+41 79 302 11 33
info@carolesciboz.ch

www.carolesciboz.ch

Alicia Droux Coiffure

1^{ère} visite
Remise **20%**
sur les coupes
Offre non cumulable

Sur Rendez-vous
Route du Covy 10 - 1754 Avry-sur-Matran
079 464 65 72



 **SELF-REPAIR**
L A M B I E L

Rien ne se jette, tout se récupère

ATELIER DE REPARATION - DU PETIT ET DU GROS ELECTROMENAGER

Place de la Gare 2 - 1744 Chénens
079 784 42 20 - www.self-repair-lambiel.ch

BUREAU D'ARCHITECTURE
ANDRE VONLANTHEN SA

AVRY-BOURG 11 - CP 75
1754 AVRY-SUR-MATRAN
Tél. 026 470 20 66
Fax 026 470 20 68
office@avsa.ch

Réparation

Location

Occasion

Vente

 **Chavillaz Christian**
ÉLECTRICITÉ
TÉLÉMATIQUE

Télématicien, Contrôleur
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58
F: +41 26 534 09 85
Natel: 078 711 86 96

info@chcelectricite.ch
www.chcelectricite.ch

Câblage informatique
Courant faible, Sécurité
Paratonnerre, Contrôle
Dépannage

INFORMATIONS DU CONSEIL GENERAL

Résumé de la séance du Conseil général du 21 septembre 2020

Sous la présidence de M. François Bouverat, 28 Conseillers généraux se sont réunis à l'Auberge communale à Rosé le 21 septembre 2020.

Le Conseil général a approuvé les comptes 2019 à l'unanimité.

Les comptes de fonctionnement bouclent avec un bénéfice de CHF 153'503.41 après avoir effectué des amortissements extraordinaires pour CHF 640'834.10 et une provision de CHF 291'879.11 pour la recapitalisation de la caisse de prévoyance de l'Etat, sachant que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 84'558.60.

Le compte des investissements boucle avec des investissements nets de CHF 3'370'823.23 alors que le budget voté prévoyait CHF 3'540'092.-.

Les amortissements réalisés en 2019 ont été les suivants :

Obligatoires	522'670.00
Par prélèvement sur des réserves	232'605.23
Extraordinaires	640'834.10

La situation financière au 31 décembre 2019 se présente avec une dette nette de CHF 10'692'153.36.

Le Conseil général a également :

- approuvé le crédit relatif à la construction d'un trottoir à la route de Rosé, secteur Cheiry pour CHF 80'000.-,
- approuvé le maintien du Conseil communal à 7 membres pour la législature 2021/2026 ;
- approuvé les statuts de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC) ;
- approuvé le règlement sur les finances.

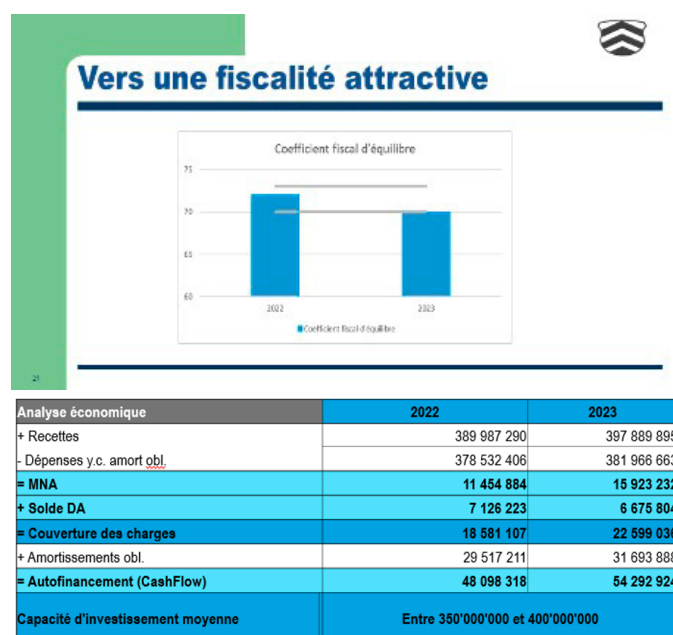
Le projet de fusion du Grand Fribourg a fait l'objet d'une présentation.

Ont été présentés les 5 défis du Grand Fribourg :

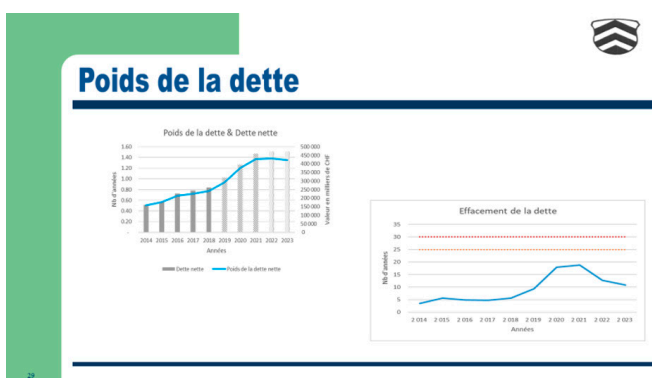
- Rassembler la population autour de l'identité d'une ville à visage humain,
- Assurer le développement des infrastructures et de la mobilité sur tout le territoire,
- Des prestations de qualité, pour toutes et tous,
- La fiscalité au service des emplois et des prestations,
- Une richesse historique et culturelle à valoriser.

Les propositions du concept de fusion ont été formulées par huit groupes de travail. Ces groupes couvrent les domaines suivants : finances, administration, technique, entretien, écoles et sociétés, développement, politique et histoire et identité.

Il est souhaité aller vers une fiscalité attractive, avec une commune forte. Les tableaux suivants ont été présentés :



INFORMATIONS DU CONSEIL GENERAL



Il a été indiqué que les investissements planifiés par les communes sont intégrés, qu’une moyenne de 64 millions d’investissements est observée par an pour la période de 2014 à 2018, puis 75 millions dès 2022.

Les groupes de travail ont proposé 5 millions par an pour les investissements, 2 millions par an au budget de fonctionnement et la suppression de la taxe non-pompier pour 2,7 millions. Le coefficient d’impôt sera finalisé et communiqué pour le vote final, mais il ne sera pas connu pour le vote consultatif.

Il a été relevé que la fusion des communes ne signifiait pas la fusion des sociétés locales, sportives et culturelles et que les subventions actuellement octroyées aux associations ont été intégralement maintenues.

Concernant les autorités politiques, des dispositions transitoires pour 5 ans sont prévues, avec des élections dans plusieurs cercles électoraux. C’est le Conseil général qui sera compétent pour décider du nombre de cercles, mais la proposition suivante est actuellement retenue :

Conseil général de 80 membres

• Chaque commune constitue un cercle électoral.

Fribourg	39 sièges
Villars-sur-Glâne	13 sièges
Marly	9 sièges
Granges-Paccot	4 sièges
Belfaux	4 sièges
Givisiez	4 sièges
Corminboeuf	3 sièges
Avry	2 sièges
Matran	2 sièges

Sur la base de la population légale au 31.12.2017

• 1 siège par mille habitants (ou fraction de mille)

13

Un Conseil communal formé de 7 membres a été retenu avec la répartition suivante :

Conseil communal de 7 membres professionnels

Cinq cercles électoraux

Fribourg	3 sièges
Villars-sur-Glâne	1 siège
Marly	1 siège
Nord	1 siège
Ouest	1 siège

14

Des associations locales, de quartier seront à créer ou à renforcer. Elles auront pour mission d’être consultées par l’autorité communale sur les projets les concernant, d’émettre des propositions, de défendre les intérêts de la population locale, de développer la qualité de vie et la cohésion sociale. Elles seront soutenues financièrement par des subventions annuelles de la commune et un financement ad hoc pour des projets particuliers. Un bureau communal de coordination apportera un soutien administratif et un conseil

INFORMATIONS DU CONSEIL GENERAL

Le domaine des administrations communales est pensé comme suit :



Administration communale

- **Maintien de guichets physiques dans toutes les anciennes communes**
 - ✓ Horaires flexibles / attractifs
 - ✓ Possibilité de s'adresser au guichet de son choix (lieu de domicile, de travail, de loisir, de crèche...)
- **Création d'un guichet virtuel**
- **Création d'un service à domicile** (Personnes à mobilité réduite)

Une direction centralisée est souhaitée avec une organisation délocalisée.

Il a été précisé que les enjeux et les conséquences du vote consultatif sont de connaître l'acceptation de la convention de fusion au sein des différents corps électoraux des communes membres et observatrices ainsi que de déterminer le périmètre des communes qui continueront dans le processus de fusion jusqu'au vote sur la convention de fusion prévu en 2022.

Le vote consultatif du 26 septembre 2021 représente une étape intermédiaire dans le processus de fusion.

Le calendrier prévisible est le suivant :

- Fin 2021: délai pour les demandes de modifications (entrée/sortie) du périmètre de fusion
- Fin 2021/début 2022: adaptation éventuelle du périmètre de fusion par l'Assemblée constitutive
- Début 2022: validation et transmission de la convention de fusion au Conseil d'Etat
- Début 2022: approbation de la convention de fusion par le Conseil d'Etat
- Mi - 2022: vote sur la convention de fusion par la population du périmètre provisoire

- Automne 2022: élection des nouvelles autorités communales
- 1^{er} janvier 2023: entrée en vigueur de la nouvelle commune fusionnée

Au vote, le Conseil général a décidé que notre commune poursuivrait sa participation dans la suite de ce projet de fusion par 25 oui, 2 non et 1 abstention, en souhaitant que la population puisse s'exprimer.

Pour sa part, le Conseil communal a informé, qu'à l'unanimité, il souhaitait qu'Avry demeure dans le périmètre de fusion à 9 de telle sorte que notre population puisse se déterminer pleinement sur la base du projet final de convention qui sera soumis au vote.

Le Bureau du CG

**FABRICATION ET
POSE DE VITRAGES**

Installations tout-verre
Entre-meubles
Portes
Séparations

Douches
Garde-corps
Barrières en verre
Rénovation

SOFRAVER



valeur web

CRÉATION DE SITES WEB
POUR PME ET
INDEPENDANTS À AVRY

Vous souhaitez créer un site web pour être
visible sur internet ? Votre site ne correspond
plus à vos besoins ?

Contactez-moi pour discuter
de votre projet web !

dorit.horst@valeurweb.ch
076 744 78 49

www.valeurweb.ch

INFORMATIONS COMMUNALES

Recherche de membres pour intégrer la commission d'information

La commission d'information est à la recherche de personnes intéressées à rejoindre le groupe de rédaction du journal communal AvryZoom. La tâche de rédaction est plus motivante et moins gourmande en temps et en énergie lorsqu'elle est partagée à plusieurs. Des jeunes sont sollicités à s'engager afin d'apporter un regard nouveau sur la vie de notre village.

Merci de vous adresser à l'administration communale pour des informations complémentaires et pour montrer votre intérêt.

Livraison des repas à domicile

Dans le but de répondre aux besoins de la population, le Conseil communal a mis sur pied un service de distribution de repas à domicile.

Toute personne en âge d'AVS, handicapée, convalescente, ou momentanément empêchée de cuisiner, peut faire appel à ce service.

La livraison des repas a lieu du mardi au vendredi. Les repas arrivent entre 11h15 et 12h15. Ils sont chauds et servis sur de la vaisselle en porcelaine. Le prix du repas est de CHF 14.-.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, même si ce n'est que momentanément, veuillez contacter

Mme Geneviève Renevey au 079 773 91 61 de 9h à 10h et de 17h à 18h.

Votations et élections

En vue des prochains scrutins, l'administration communale souhaite compléter son équipe au sein du bureau électoral.

Une rétribution de CHF 25.00 de l'heure est octroyée.

Les personnes âgées de 18 à 25 ans, ayant l'exercice des droits politiques et désirant collaborer au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'administration communale à l'adresse commune@avry.ch

Merci pour votre collaboration.



Fêtes de fin d'année

L'administration communale sera fermée
du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1^{er} janvier 2021.



L'administration et le Conseil communal d'Avry
vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !



1700 Fribourg

Rte de Bertigny 17

Tel. 026 429 08 20

Fax 026 429 08 22

SARINA
cuisine+
swiss made

www.sarina-cuisine.ch

300 m² d'exposition

avec plus de 25 agencements de cuisines et salles de bains.

Rte de Fribourg 80
1746 Prez-vers-Noréaz
Tél. 026 401 20 83
Fax 026 401 20 86

Heures d'ouverture
Lu - Je: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 18h00
Ve: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 17h00
Soir et samedi: sur rendez-vous

INFORMATIONS COMMUNALES

A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

Avec le programme Suisse Energie pour les communes, l'office fédéral de l'énergie (OFEN) apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.

RÉ AUDIT PASSÉ AVEC SUCCÈS POUR NOTRE COMMUNE: 70,6 % !

C'est en novembre 2012 que la commune d'Avry devient membre de l'Association Cité de l'énergie. Elle découvre un outil performant, avec le soutien d'un coach spécialisé qu'est le Conseiller Cité de l'énergie. Un état des lieux réalisé en 2013 indique un taux de 31% des critères alors qu'il faut en obtenir 50 % pour une certification. Un programme d'action est mis en place avec la comptabilité énergétique des bâtiments communaux, la réalisation de zones 30km/h, l'assainissement de l'éclairage public et des campagnes d'information sur le thème de l'énergie.

En 2016 la commune d'Avry est auditée et obtient ainsi un résultat de 60%. Elle entre dans le club des communes certifiées Cité de l'énergie. Comme toute certification, une réévaluation régulière fait partie du processus, celle-ci se déroule tous les quatre ans. La commune d'Avry continue son programme énergétique avec la réalisation d'une installation photovoltaïque sur le toit de l'école primaire, la planification d'un chauffage à distance, la réalisation de trottoirs pour sécuriser la mobilité douce.

L'année 2020 fut donc l'année d'une nouvelle évaluation. La préparation du dossier a pu se dérouler de manière habituelle au début de l'année, et l'audit

quant à lui a eu lieu selon les standards sanitaires de 2020, le 24 avril, en visio-conférence.

Le résultat de ce ré audit permet à la commune d'Avry d'obtenir un 70.6%, tout proche des 75% nécessaires pour une labellisation GOLD.

Il est de tradition d'organiser un événement pour célébrer la réception de la certification Cité de l'énergie. Dans les circonstances actuelles, le Conseil communal y a renoncé.

La commune d'Avry s'engage dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir tels que la TransAgglo qui reliera notre commune à Fribourg par une voie de mobilité douce en site propre.



Avry
pour un avenir durable

INFORMATIONS COMMUNALES



Ligne Pedibus existante à Avry:

Ecole - L'Otierdo

De nouvelles lignes peuvent être créées à tout moment depuis n'importe quel quartier.

Informations :

Coordination Pedibus Fribourg/ATE
076 430 05 58, fribourg@pedibus.ch
Toutes les informations sur notre site :
www.pedibus.ch

Et si on allait à l'école à Pedibus ?

Chaque jour, des milliers d'enfants se mettent en route vers l'école. Ce chemin, lieu de toutes les découvertes, représente pour beaucoup d'entre eux l'endroit où se nouent les amitiés et où ils peuvent appréhender le monde.

Le Pedibus contribue à assurer **une meilleure sécurité** des plus jeunes enfants sur le chemin de l'école et à renforcer leur autonomie. Il peut prendre en charge tous ou une partie des trajets hebdomadaires de et vers l'école ou l'arrêt du bus scolaire.

Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins. Ils accompagnent les enfants à tour de rôle selon leurs disponibilités ; des grands-parents ou aînés du quartier peuvent aussi prendre le relais.



Le Pedibus contribue également à créer des liens dans les quartiers et favorise ainsi l'entraide.

Intéressé-e-s à rejoindre une ligne existante ou à créer une ligne dans votre quartier ?

La Coordination Pedibus Fribourg/ATE, en collaboration avec le Conseil des parents, vous informe et vous soutient.

Si vous vous organisez déjà avec vos voisins, annoncez-vous ! Vous pourrez profiter gratuitement d'une assurance et de matériel de sécurité. Vous contribuerez ainsi également à la sensibilisation pour les déplacements à pied à l'école et la mobilité douce !

HOME & PROFESSIONAL ELECTRONICS

<p>Hotel</p> <p>Hotel TV, Salles de conférence Konferenzräume</p>		<p>Museum</p> <p>Expositions Ausstellungen</p>	
<p>Commerce</p> <p>Affichage dynamique Anzeigedisplays</p>		<p>Education</p> <p>Salles de classe et de formation Klassenzimmer Schulungsräume</p>	
<p>Stadium</p> <p>VIP loges Restaurants Bars</p>		<p>Residence</p> <p>Cinéma à domicile Heimkino</p>	

AMADEUS

TV, HiFi, Multimedia, Professional Electronics

1754 AVRY - 1820 MONTREUX - 3800 INTERLAKEN

info@amadeus-ag.ch

026/470 24 20



Une banque pour tous.

www.bcf.ch



Banque Cantonale de Fribourg

simplement ouvert

La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h
mercredi 15h – 19h30
samedi 9h – 12h
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de **24'000** documents
- **8** documents pour un prêt d'un **mois**
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti – étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année
 - Lecteur occasionnel : 2.- par livre /par mois

Notre site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne...
et la possibilité de :

- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres

Large Vision



Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture

Ne manquez pas notre exposition !

Du 3 novembre au 19 décembre 2020

Exposition de l'illustratrice Anne Crausaz

L'oiseau sur la branche



Mercredi 9 décembre

13³⁰ - 15⁰⁰ Atelier d'illustration
animé par Anne Crausaz
pour les enfants dès 7 ans et sur inscription

16⁰⁰ - 18⁰⁰ Séance de dédicaces

Et nos animations ...

qui sont suspendues jusqu'à nouvel avis!

Consultez notre site pour plus d'informations !



Chaque **1^{er} mercredi** du mois de **14h à 15h** - *sauf vacances scolaires*
Pour tous les enfants dès 4 ans ou pour les plus petits accompagnés d'un adulte

Né pour lire

Chaque **3^{ème} mercredi** du mois de **10h à 11h** - *sauf vacances scolaires*
Pour les tout-petits de 0 à 4 ans avec leurs parents

**L'atelier
PHILO**

Tous les deux mois, le mercredi de **14h à 15h**
Animé par Madame Silvia Maspoli Genetelli
Pour les enfants de 8 à 13 ans
Gratuit mais **inscription obligatoire** jusqu'au dimanche précédant l'atelier



Le mercredi entre 15h et 17h
Ateliers créatifs animés par Madame Sarah Genoud
Pour les enfants dès 6 ans : gratuit et sans inscription

Suivez-nous sur Facebook !

Noël 2020

La bibliothèque sera **fermée** du 21 décembre 2020 au 4 janvier 2021

Reprise de l'horaire habituel : mardi 5 janvier 2021

Pour plus d'infos...

026 470 21 42
biblioavry@bluewin.ch
<http://bra.avry.ch>

CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran



ESPACE ELLE & LUI

La beauté & le bien-être
au féminin masculin

Votre espace de pédicure et esthétique depuis plus de 18 ans


Silvie Bussard | Avry-Bourg 24 | 1754 Avry-sur-Matran
Tél. +41 (0)26 470 04 51 | www.espace-elle-et-lui.ch



**Garage
Olivier
Künti**

Route de Fribourg 16 · 1754 Avry
Tél. 026 470 19 17 · vonavry@bluewin.ch

Spécialiste Honda
Réparations et entretien toutes marques
Préparation d'expertises
Vente de véhicules neufs et d'occasions



**André
ROSSIER
Maraîcher**

1754 Corjolens

026/470 28 38
079/256 97 82



**Je suis là pour vous à
Avry-sur-Matran.**

Sébastien Déneraud, Conseiller en assurances et prévoyance
T 026 347 33 40, sebastien.deneraud@mobilier.ch

Agence générale de Fribourg
Daniel Charrière
Rue du Centre 14, Villars-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobilier.ch
mobilier.ch

la Mobilière

1044666

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

Un tour du monde par un Fribourgeois de chez nous

Les voyages nous enrichissent. Ils se vivent avant, pendant et après leur réalisation et cela par les préparatifs, le voyage en lui-même, puis les souvenirs et les récits. Grâce à Marc-Antoine Guillet qui nous a accordé une interview par internet, nous allons depuis Avry faire le tour du monde en deux/trois pages.

Mais d'abord, qui est cet aventurier?

Fils de Maurice et de Myriam Guillet, Marc-Antoine est un jeune homme âgé de 28 ans. Il est le benjamin parmi son frère et sa sœur, Jean-Baptiste et Marjolaine. Domicilié au Grand-Clos à Avry, il habite, depuis juillet 2015, un peu partout dans le monde ! Il commence par la France, l'Espagne, il traverse Gibraltar, l'Afrique jusqu'au Cap, le Nouveau Monde, l'Océanie, l'Asie et bientôt ... le sol natal! Au lendemain de l'école secondaire, Marc-Antoine effectue un séjour linguistique dans les Grisons afin de parfaire ses connaissances en allemand. Les virées enrichissantes ne tardent donc pas à combler la vie du jeune Aprien. Il voyagera par la suite à l'intérieur du pays, en Europe, puis passe une année à Londres, car, nous dit-il avec modestie, «consolider ses connaissances en anglais est, à mon avis, indispensable avant de se lancer dans un grand voyage». Pour sa formation, il se lance dans un apprentissage de cordonnier où il se spécialise dans la fabrication de chaussures orthopédiques. L'intérêt pour le pied ! Le pied grâce auquel nous marchons, nous pédalons, nous voyageons !

Que le voyage commence !

À la question toute simple de savoir si notre voyageur se souvient de la date exacte de son départ d'Avry, on y lit comme de l'émotion: «Oh que oui! Je m'en souviens. C'était le 9 juillet 2015 et il faisait une chaleur du diable! Je me rappelle avoir parcouru seulement 55 km. J'étais épuisé par la chaleur et le poids du vélo». Sans la nommer, Marc-Antoine nous décrit

spontanément la générosité d'un couple suisse qui a embelli sa dernière soirée helvétique. Il nous raconte: «En fin de journée, j'avais rencontré par hasard un couple à la sortie de Moudon, au bord de la route de Berne. Claire-Lise et Walter m'avaient invité pour le souper et j'ai campé dans leur jardin. Je suis d'ailleurs régulièrement en contact avec eux par WhatsApp».

En route vers le Sud africain

Les deux premiers mois de l'aventure ont lieu en Europe. Il nous raconte: «J'ai parcouru les routes de France et d'Espagne. Je suis passé par Lyon, Marseille, Barcelone et Gibraltar». Et enfin, l'arrivée à la Pointe de l'Europe: «À Tarifa, j'ai pris le bateau pour rejoindre Tanger, la porte d'entrée de l'Afrique». Le cycliste ajoute: «Dans ce continent, il m'a fallu longtemps pour m'habituer aux odeurs, aux bruits, aux routes en mauvais état, à la poussière (...). Le trafic à Dakar reste marqué dans mon souvenir par les bouchons». Dans ce brouhaha atmosphérique, Marc-Antoine est piqué par un moustique. Il nous raconte: «C'est quand je suis arrivé à Accra avec 39 degrés de fièvre que je suis allé à l'hôpital. J'étais extrêmement fatigué puis on m'a annoncé que j'étais victime de paludisme».

Après s'être rétabli, il reprend la route, ou «la piste, comme disent les Africains», nous précise le voyageur. À Addis Abeba, il est rejoint par deux amis, un Anglais et un Suédois. Mais «malheureusement, nous dit-il, en Ethiopie, nous avons rencontré une population qui peut parfois se montrer hostile envers les voyageurs (...). Néanmoins, (...) nous avons eu la chance de rencontrer des tribus indigènes vivant de chasse et de cueillette, en presque totale autarcie». Marc-Antoine poursuit le chemin seul. Que de découvertes et d'aventures, des efforts en poussant le vélo dans le sable, en bravant la saison des pluies (en Zambie), «un jour, j'ai traversé une forêt sur une distance de

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

90km. C'était infesté de mouches tsé-tsé. C'était insupportable». Et en contrepartie, car n'est-ce pas que tout effort mérite récompense? Marc-Antoine nous le confirme: «Dans le Sud, j'ai admiré les chutes Victoria à Livingstone. Au Botswana, j'ai eu la chance de m'arrêter au parc national Chobe, l'un des plus célèbres au monde, où j'ai pu voir des girafes, des éléphants, des zèbres, des buffles et une multitude d'oiseaux sauvages». Puis, vient le moment de dire au revoir à tout un continent: «En Afrique du Sud, je suis arrivé à Cape Town après 18 257km de vélo depuis mon départ. J'ai brandi mon vélo en l'air au cap de Bonne Espérance!».



Photo: Marc-Antoine au cap de Bonne Espérance

Sur les pas de Christophe Colomb, ou presque

Le voyage en Amérique commence par un séjour de dix semaines à Buenos Aires, en Argentine. Un des buts était d'apprendre l'espagnol, car Marc-Antoine le souligne clairement: «C'est bien de compter les kilomètres, les pays et endroits traversés, mais au final, la grande richesse et les meilleurs souvenirs d'un voyage

sont les rencontres faites en chemin. Et pouvoir parler la langue locale non seulement facilite la communication mais permet surtout d'échanger, de partager et d'apprendre davantage sur les autres». Avec ce nouveau bagage linguistique, le Fribourgeois précise que la traversée de l'Amérique latine était encore plus belle et passionnante. Il ajoute: «En Bolivie, le désert de sel d'Uyuni, où j'ai campé trois nuits consécutives, restera un inoubliable souvenir». Il passe par le lac Titicaca, le Pérou, le Machu Picchu, ainsi que plusieurs passages au-dessus de 4 000 mètres d'altitude.

Arrivé en Equateur, Marc-Antoine va sur la place où est érigé le monument qui symbolise la ligne imaginaire. Et il ne tarde pas à décider de dormir dans l'hémisphère nord ou sud: «J'ai monté ma tente pile sur la ligne de sorte que j'ai dormi avec le haut du corps dans l'hémisphère nord et le bas dans l'hémisphère sud ...». La suite du voyage est soit «magnifique» soit «formidable». Panama, Costa Rica, Nicaragua, Honduras, Salvador, Guatemala, ... puis l'extraordinaire Mexique. «Il reste le pays préféré de tout mon voyage. Les Mexicains sont joviaux et accueillants par nature», déclare Marc-Antoine.

Après avoir traversé le désert des Etats de la côte ouest, il rejoint la péninsule de la Basse Californie avec un ferry. Il nous raconte la suite: «Je suis entré aux Etats-Unis à San Diego. Ce fut la frontière la plus sécurisée de tout mon voyage. Un énorme mur séparait les USA et le Mexique, avec des fils de fer barbelés et des dizaines et des dizaines de caméras partout». Il ajoute: «la Californie avec San Francisco et son Golden Gate, le Colorado, les Rocheuses, la traversée des Etats du centre avec leurs champs à perte de vue. Et J'ai quitté les USA à Buffalo pour entrer au Canada».

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

Marc-Antoine traverse le pays d'est en ouest en passant par Ottawa. Il nous raconte: «J'ai admiré les sublimes chutes du Niagara (...). Finalement, je suis arrivé en Alaska, j'étais donc de retour aux Etats-Unis. J'ai pédalé au-delà du Cercle polaire arctique, une expérience inoubliable. J'ai dû pédaler et pousser mon vélo dans la boue et la neige». Le voyage en Amérique se termine à Hawaï, sur des plages «paradisiques», décrit l'aventurier.

Atterrissage sur l'Océanie

Le voyage en Océanie se rapprochait plus d'un séjour. En effet, après la traversée de la Nouvelle Zélande, Marc-Antoine s'installe à Sydney pendant dix-sept mois et y travaille comme coursier. «Je faisais des livraisons dans le centre-ville avec mon vélo, (...). Au total, j'ai parcouru 40 000 km en faisant ces livraisons!». Il quitte la capitale de l'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud (Sydney) pour rejoindre la capitale australienne, Canberra. Et il continue de pédaler. Il nous informe : «Mon arrivée à Perth sur la côte ouest marquait le 8 000^{ème} km depuis mon départ de Sydney et le 60 000^{ème} depuis le début du voyage». Voilà une persévérance chiffrée et ... solitaire! «Sur la Gunbarrel highway, j'ai parcouru 500 km sans rencontrer quiconque (...). Je me suis juré de ne plus jamais y revenir à vélo, tant j'y ai souffert». Jusqu'à Darwin, la ville la plus au nord de l'Australie, Marc-Antoine a parcouru 13 000 km en Australie.



Photo: Marc-Antoine seul sur la Gunbarell Avenue

L'Asie, le continent de l'accueil et du contraste

Le contraste des joies et des peines. En Indonésie, Marc-Antoine contemple des paysages paradisiaques. Il visite le parc national Komodo qui est, nous dit-il, l'habitat des derniers dragons sur terre. Mais malheureusement, nous raconte-t-il: «Sur l'île de Sumbawa, j'ai eu le plus gros problème mécanique de tout mon voyage. Le boîtier de changement de vitesses s'est cassé. La réparation devant se faire en Allemagne, j'ai dû attendre cinq semaines... Le temps de connaître les richesses de Bali et des îles de la mer environnante». N'est-ce pas qu'à toute chose, malheur est bon !

Encore une exception voilée d'un contraste, l'île Java. La traversée fut mouvementée, car «avec ses 140 millions d'habitants, Java est l'île la plus peuplée au monde. Le trafic était trop intense. Par contre, j'ai bénéficié de la gentillesse et de la générosité de la population locale à un niveau jamais égalé depuis le début de mon voyage», nous dit le cycliste intercontinental.

Enfin, le dernier contraste asiatique nous rappelle la situation mondiale actuelle. Marc-Antoine a dû se poser en Asie, car les frontières sont fermées à cause du Covid-19. Depuis mars, il est en Thaïlande, à Bangkok. Si la contrainte ne lui permet pas de poursuivre son voyage comme prévu en passant par la Chine, l'Asie Centrale, l'Iran et la Turquie, elle lui donne la grande chance de découvrir en profondeur la région qui l'accueille. Comme il le dit : «Je n'ai jamais visité un autre pays autant en profondeur que la Thaïlande! J'ai fait un peu de bénévolat mais je continue principalement à voyager comme avant le Covid. Ici en Thaïlande, il y a eu très peu de restrictions».

Un Suisse intercontinental

Cinq années à pédaler à travers le monde, et plus encore. Marc-Antoine est un passionné. Il est sportif, ouvert, curieux et reconnaissant. Il nous parle

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

facilement des valeurs simples mais justes que ses parents lui ont transmises, à lui et à ses frère et sœur. Pour lui, nous dit-il « le meilleur moyen d'être préparé pour un voyage de la sorte, c'est d'être toujours prêt à changer ses plans, à s'adapter et à s'habituer à toute situation ». Car, ajoute-t-il en citant David Le Breton « On ne fait pas un voyage, c'est le voyage qui nous fait, nous défait et nous invente ».

À la fin de l'entretien, notre cycliste intercontinental, qui a parcouru au total 76 000 km sur les routes du monde, plus additionnellement 40 000 km à Sydney, n'hésite pas à préciser : « Même si j'ai parcouru des milliers de kilomètres et par conséquent traversé des centaines et des centaines de villages et de villes, Avry aura toujours une place spéciale dans mon cœur. C'est ici que j'ai grandi, que j'ai passé toute mon enfance et adolescence. Et c'est surtout ici que j'ai commencé à faire du vélo ».



Photo: Au lac de Wakatipu, Nouvelle Zélande, Marc-Antoine entouré de sa tente, son feu, son vélo et son drapeau suisse.

Un Article plus long est disponible sur le site internet de la commune.

MO



brodard^{SA}
BÂTIMENT GÉNIE CIVIL

**Un geste
naturel**



Centre Automobile 2000 SA



Garage
Carrosserie
Pare-brise
Achat/vente de voitures

Rte des Murailles 4 - 1754 Avry-sur-Matran
Tél. 026 470 10 29 - Fax 026 470 17 89
info@ca2000.ch - www.ca2000.ch

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

Zoom sur le FTC Piamont

Notre commune compte de nombreuses sociétés sportives actives sur son territoire, dont le FTC Piamont, qui est un club de Futnet.

Le Futnet, appelé autrefois Foot-tennis, est un sport originaire de la République Tchèque. Il est arrivé en Suisse en 1987, non loin d'Avry, à Grolley plus précisément, par l'impulsion de M. Romain Jaquet qui l'a développé en Suisse. Ce sport en plein essor se mondialise et compte désormais des équipes sur tous les continents.

Le Futnet puise ses règles de celles du football ainsi que de celles du volley. En effet, il se joue sur un terrain ayant les dimensions d'un terrain de volley mais avec un ballon de taille identique à celle d'un ballon de football et un filet mesurant 1m10 de hauteur, se rapprochant ainsi du filet de tennis. Une équipe de futnet est composée au minimum de trois joueurs. Chaque match comprend neuf sets, à savoir trois qui se jouent en triple, trois en double et trois en simple. Selon les disciplines et les ligues, le nombre de rebonds autorisés pour le ballon varie de un à deux. Des gestes spectaculaires, comme sur la photo qui illustre cet article, sont un des atouts de ce sport relativement récent.

La valeur de base véhiculée par ce sport est le fair-play, ce qui lui attire de plus en plus d'adeptes, que ce soit en clubs ou au moyen de joueurs non-licenciés.

Pour revenir au FTC Piamont, ce club a été fondé en 2005 par M. Christophe Brühlhart. La création de ce club sportif s'est faite en s'inspirant de ce qui avait été mené dans le club voisin de Grolley, le premier de Suisse. Le FTC Piamont compte actuellement une cinquantaine de membres. Il est composé de plusieurs équipes d'actifs dans les différentes ligues : deux équipes féminines, six équipes masculines ainsi

qu'un mouvement de juniors par catégorie d'âge, sans oublier les papy's, un groupe d'anciens joueurs passionnés par ce sport.



En principe, les entraînements ont lieu à Noréaz mais depuis peu, les matchs se déroulent à la salle de gym de l'école primaire d'Avry. La consécration pour le FTC Piamont a eu lieu l'année passée lorsque l'équipe de ligue nationale a gagné le titre de champion suisse. Deux habitants d'Avry, Ludovic Bürgy et Filipe Caseiro Santos, y avaient participé. Il est à relever que le club comporte quatre membres faisant partie de l'équipe suisse, dont trois jeunes d'Avry.

Le FTC Piamont cherche toujours à compléter ses différentes équipes en recrutant de nouveaux joueurs, de préférence de jeunes joueurs disposant d'une base de football en ce qui concerne la technique et l'adresse et intéressés par ce sport en plein développement. Au programme : fair-play, bonne humeur, partage de bons moments et naissance de nouvelles amitiés.

En cas d'intérêt, merci de contacter M. Ludovic Bürgy, Vice-Président du FTC Piamont au No 079 839 86 29.

Un grand merci à Ludovic Bürgy et Filipe Caseiro Santos pour le temps consacré pour la préparation de ce reportage.

MB

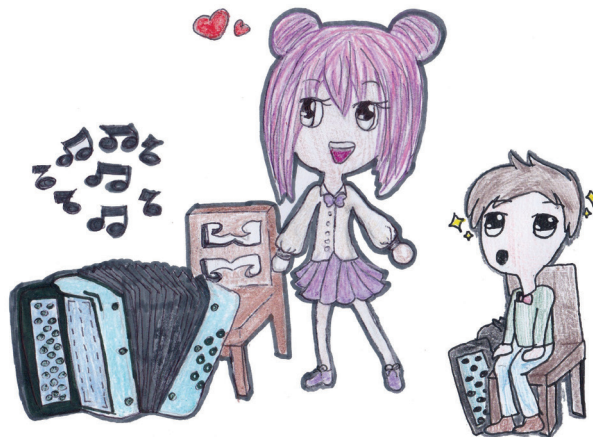


STRITT & FORLIN SA

**installations sanitaires
ferblanterie - couverture**

Tél.: 026 470 04 70 - www.strittetforlin.ch

Cours d'accordéon Avry-sur-Matran



Enfants dès 6 ans et adultes
Tous styles, tous niveaux
Possibilité de jouer en groupe : déjà musiciens bienvenus

Marianne Thierrin
079/512.68.49
marianne@garagederose.ch
www.edelweisscrescendo.ch

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

Sur le sentier mycologique de la Chanéaz

Le sentier situé dans la forêt domaniale de la Chanéaz (commune de Montagny) a été inauguré en juin 2019. C'est un but de balade très agréable et le moyen d'entrer dans le monde fascinant des champignons. Le nouveau sentier didactique voué à la mycologie populaire a été réalisé grâce au travail et à la persévérance de M. Olivier Hauser d'Avry et de Mme Yvette Louis, tous deux membres de la Société fribourgeoise de mycologie (SFM). Le Service cantonal des forêts a contribué à la réalisation du sentier durant toute l'année 2018.

Samedi 17 octobre, Olivier Hauser et Yvette Louis, au bénéfice d'un diplôme d'expert en champignons, ont partagé leur passion et leurs connaissances étendues avec une douzaine d'habitants de notre village.

Chaque poste jalonnant le parcours guidé apporte son lot d'informations, de l'historique des forêts domaniales, aux différentes sortes de champignons, leur morphologie, leur composition, les espèces comestibles ou toxiques, les conseils de cueillette. Olivier explique que les champignons se développent dans un milieu naturel complexe. Tout est relié... Les visiteurs qui avaient le regard rivé au sol lèvent alors les yeux au ciel et comprennent l'interconnexion existant entre les géants feuillus et le mycélium rampant sous terre. Olivier rappelle que tous les champignons doivent être dégustés cuits et conseille à chacun de faire contrôler sa cueillette auprès d'un expert (voir ci-dessous).

De retour à la cabane, au début du sentier, les participants observent attentivement l'exposition de champignons préparée par Yvette Louis et écoutent ses explications avec beaucoup d'intérêt.

La Commission culturelle proposera une nouvelle visite en 2021, avec Olivier Hauser, toujours intarissable sur les champignons et la forêt et toujours prêt à accueillir toutes personnes intéressées, des plus jeunes aux aînés.

LD



Olivier Hauser nous invite à visionner la vidéo ci-dessous et de ne pas se fier à des applications pour smartphones afin de contrôler sa cueillette de champignons !

<https://www.rts.ch/info/suisse/11734397-rien-de-mieux-que-le-controle-dun-professionnel-pour-vos-champignons.html>

Plus d'infos sur www.mycofr.ch
ou Olivier Hauser 079 212 41 61



Garage de Rosé

plus de 40 ans au service de l'automobile

www.garagederose.ch

026 470 13 44

info@garagederose.ch

route de Rosé 74, 1754 Rosé

Voitures neuves et d'occasions,
de qualités et garanties

Exposition permanente

Service après vente professionnel

PAUL BIELMANN & FILS S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES ADDUCTIONS D'EAU

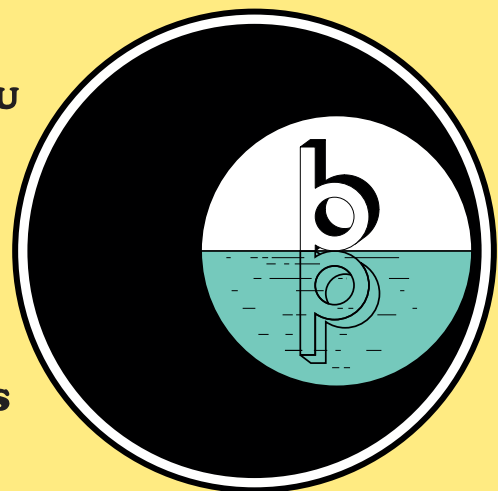
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1956

RESERVOIRS D'EAU

STATIONS DE POMPAGE

CONDUITES D'EPURATION

TRAVAUX SPECIAUX SOUS LES PONTS



TEL. 026 470 14 37

1754 ROSE (FR)

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

Un arbre pour votre enfant Enfants nés en 2019

L'Agglomération de Fribourg et notre commune plantent un arbre pour votre enfant. Cette action symbolise l'importance des familles pour le développement de notre région et participe à la valorisation de l'espace extérieur et du paysage.



Samedi 24 octobre 2020
Plantation d'un marronnier de haute tige par les enfants et leurs parents sous l'expertise collaboration de M. Frédéric Bühlmann, de M. Stewe Mettraux, employés de l'édilité et de Mme Eliane Dévaud, Vice-Syndique et responsable du dicastère.



LA VIE DES ÉCOLES

LA VIE DES ÉCOLES

LA VIE DES ÉCOLES

La course à la courge... mais où sont les courges ?

Voilà 2 ans que les membres du conseil des parents, composé par un conseiller communal, la directrice, un enseignant ainsi que des parents, ont remis sur pied la traditionnelle course de l'école sous la forme de la course à la courge. Une course qui réunit les élèves volontaires de l'école, qui sont chaque année nombreuses et nombreux à participer. La course est suivie d'une bonne soupe à la courge cuisinée par les élèves avec les courges du jardin de l'école et offerte aux parents et familles du village.

Dans cette année marquée par les contraintes et les inquiétudes associées au contexte de pandémie, il s'est avéré important pour le conseil des parents de permettre un moment d'insouciance aux élèves de l'école dans le respect des normes sanitaires.

Il ne faisait donc guère très chaud ce vendredi après-midi du 16 octobre à l'école primaire de la Clé des Champs. Mais un vent de légèreté, de rires et de concurrence flottait parmi les élèves. Un moment hors du temps où toutes et tous se sont dépassés et acclamés! Une célébration qui a mis en émoi les petits comme les grands, de l'échauffement à la remise des prix !

Et les courges ? Les 2 courges du jardin plantées par les élèves ont été cuisinées en gâteaux par quelques classes pour le goûter.

Un tout grand merci à Marius Achermann, Conseiller communal, consciencieux et actif dans son rôle, mille mercis à Martine Jaillet et à son équipe d'enseignant-e-s pour l'investissement mis dans cet événement et aussi aux familles qui ont malgré l'envie, respecté les consignes de sécurité en renonçant à être présentes.

Quant à nous, parents du Conseil, nous avons l'espoir que l'an prochain, les courges pourront à nouveau reprendre leur place dans la soupe et ainsi permettre un magnifique moment de partage!

Les parents membres du conseil: Nathalie Cheyrezy, Rachel Troillet, Annamaria Colombo Wiget et Séverine Maillard Robatel



Mémento concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (valable dès le 01.01.2021)

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année 2021, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

1. Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf/ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 36'000.--	Fr. 59'000.--
1 enfant à charge	Fr. 57'400.--	Fr. 73'000.--
2 enfants à charge	Fr. 71'400.--	Fr. 87'000.--
3 enfants à charge	Fr. 85'400.--	Fr. 101'000.--
4 enfants à charge	Fr. 99'400.--	Fr. 115'000.--
5 enfants à charge	Fr. 113'400.--	Fr. 129'000.--
6 enfants à charge	Fr. 127'400.--	Fr. 143'000.--

2. Calcul du revenu déterminant

Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMal est donné par le revenu annuel net de l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg (code 4.910) de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans), auquel sont ajoutés :

- a) pour le contribuable salarié ou rentier :
 - les primes et cotisations d'assurance (codes 4.110 à 4.140)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
 - les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)
- b) pour le contribuable indépendant :
 - les primes caisse-maladie et accidents (code 4.110)
 - les autres primes et cotisations (code 4.120)
 - le rachat d'années d'assurance (2^{ème} pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.140)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)

- les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
- le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)

Exception : N'ont pas droit à une réduction des primes à l'assurance-maladie les personnes ou les familles dont le revenu net (code 4.910) ou la fortune imposable (code 7.910) excèdent 150'000 francs de revenu ou 250'000 francs de fortune, et les personnes faisant l'objet d'une taxation fiscale d'office.

Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les personnes imposées à la source, le revenu déterminant correspond à 80 % du revenu brut soumis à l'impôt, augmenté du vingtième de la fortune imposable de l'année qui précède de deux ans celle pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans).

3. Quand et où faut-il présenter la demande ?

Le formulaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. **La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août 2021.** La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

4. Début du droit à la réduction des primes

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

5. Que doit-on joindre à la formule de demande ?

Chaque demande doit être accompagnée des documents suivants :

- pour les personnes assujetties à l'impôt à la source, copie du/des certificat(s) de salaire annuel 2019;
- certificat(s) d'assurance-maladie valable(s) dès le 1er janvier 2021;
- attestation d'études ou copie du contrat d'apprentissage pour les enfants à charge âgés de 19 à 25 ans;

6. Apprentis et étudiants

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

7. Sont dispensés de présenter une (nouvelle) demande

- a) Les autres assurés qui étaient déjà bénéficiaires d'une réduction de primes en 2020: leur droit pour l'année 2021 sera examiné d'office par la Caisse cantonale de compensation AVS. Une nouvelle décision leur sera notifiée au début de l'année 2021.
- b) Les personnes qui ont déjà présenté une demande en 2020 et qui n'ont pas encore reçu de décision: leur droit pour 2021 sera également examiné d'office.
- c) Les rentiers AVS/AI qui reçoivent des prestations complémentaires.

Les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et l'AI perçoivent un montant pouvant s'élever jusqu'au maximum de la prime effective de l'assurance obligatoire des soins LAMal facturée par l'assureur. Ce montant est versé directement à l'assureur-maladie lequel se charge de créditer l'ayant droit. Le secteur des prestations complémentaires communique automatiquement au secteur de la réduction des primes la liste des personnes bénéficiaires des prestations complémentaires.

8. Quelle sera la réduction des primes ?

Pour 2021, la réduction est calculée en pour-cent de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins fixée par le Conseil d'Etat.

Ont droit à une réduction minimale de 1% les assurés qui ont un revenu déterminant de moins de 1.03% inférieur à la limite légale applicable;

Ont droit à une réduction maximale de 65% les assurés qui ont un revenu déterminant de 60.01% ou plus inférieur à la limite légale applicable.

Pour les taux intermédiaires à ceux indiqués ci-dessus, la table complète est consultable sur notre site internet à l'adresse ci-contre : <https://www.caisseavsfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/>

Pour les enfants à charge, dont les parents font partie du cercle des ayants droit défini à l'article 3 de l'ordonnance du Conseil d'Etat précitée, le taux de la réduction s'élève au minimum à 80% de la prime moyenne régionale ; et pour les jeunes adultes à charge en formation jusqu'à 25 ans, le taux de la réduction s'élève au minimum à 50% de la prime moyenne régionale.

La réduction ne peut toutefois pas dépasser 100% de la prime nette due par l'assuré pour l'assurance obligatoire des soins.

Exemple :	Limite de revenu	CHF 87'000.-- (couple marié + 2 enfants)
	Revenu déterminant	CHF 58'000.-- (différence: - 29'000.--)

Le revenu déterminant est de 33.33% (29'000 divisé par 87'000 et multiplié par 100) inférieur à la limite applicable. Par conséquent, les parents ont droit à une réduction de primes de 35.71% et les enfants à une réduction de 80%.

La prime moyenne 2021 est fixée comme il suit :

Pour la région 1 (district de la Sarine): CHF 459.-- par mois pour un adulte, CHF 351.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 108.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.

Pour la région 2 (districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère, du Lac, de la Singine et de la Veveyse): CHF 415.-- par mois pour un adulte, CHF 317.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 97.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.

9. Obligation de renseigner

La Caisse cantonale de compensation AVS doit être informée par le requérant ou son représentant légal de toute modification importante de sa situation personnelle.

Doivent en outre être annoncés sans délai :

- un changement de domicile;
- la naissance d'un enfant;
- tout changement d'état civil en produisant une pièce officielle ;
- le partenariat enregistré.

Les montants perçus sans droit doivent être restitués par le bénéficiaire ou ses héritiers.

Changements d'état civil :

Les changements d'état civil qui surviennent au cours de l'année de subventionnement sont pris en considération à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante, sur la base de l'avis de taxation de la prochaine période fiscale correspondante, et sur le dépôt d'une nouvelle demande au moyen du formulaire officiel.

Changements économiques :

Les changements économiques qui surviennent au cours de l'année de subventionnement ne sont pas pris immédiatement en considération. Seul l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans) est déterminant.

10. Décisions

Le droit à une réduction de primes est communiqué au requérant ou à son représentant légal par notification d'une décision formelle avec les moyens de droit.

Le montant de la réduction est versé directement à la caisse-maladie concernée, à charge pour elle de créditer l'ayant droit.

11. Changement de canton

Lorsque des assurés transfèrent leur domicile d'un canton dans un autre, le droit aux réductions des primes existe pour toute la durée de l'année civile selon le droit du canton dans lequel les assurés avaient leur domicile au 1^{er} janvier.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Caisse cantonale de compensation AVS, case postale, 1762 Givisiez.

Hotline Français	026 305 45 00
Hotline Allemand	026 305 45 01
E-Mail	rpi@ecasfr.ch
Site internet	www.caisseavsfr.ch/rpi

Ce mémento ne donne qu'un aperçu des dispositions en vigueur. Seul les dispositions légales font foi pour le règlement de cas individuels.

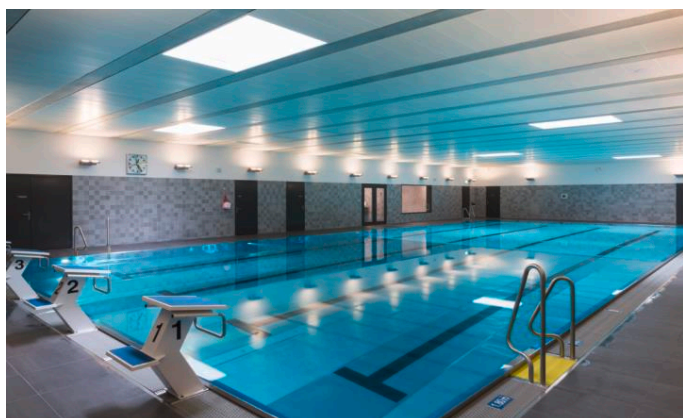
L'ARCHIPEL - PISCINE / FITNESS

Nouveau bâtiment de l'EMS Résidence St-Martin à Cottens

Notre nouveau bâtiment, en plus d'une piscine et d'un fitness ouvert à toute la population, abrite désormais également le cabinet médical du Dr Rémy Boscacci et de la Dresse Célestine Murith Conus, le cabinet de physiothérapie de Mmes Magali Mauron et Véronique Cardinaux ainsi que de cabinet dentaire de M. et Mme Monteiro da Cunha Tavares. Des appartements protégés complètent le bâtiment.

Nous proposons également des cours de natation et Aquagym pour tous niveaux et âges.

Nous vous invitons à venir découvrir les lieux lors d'une séance de natation ou de fitness.



PISCINE L'ARCHIPEL

Horaires ouverture public

Mardi :	12h00-13h30	18h30-21h30
Jeudi :	12h00-13h30	20h00-21h30
Samedi :	09h00-12h00	
Dimanche :	09h00-12h00	

FITNESS L'ARCHIPEL

Horaires d'ouverture

Tous les jours	06h00-23h00
----------------	-------------

Lors de vacances scolaires horaires spéciaux à voir sur notre site internet

Nos tarifs :

	Fitness	Fitness AVS/étudiants	Piscine	Piscine AVS/étudiants	Piscine 6 à 16 ans	Fitness/ Piscine	Fitness/Piscine AVS/étudiants
1 entrée	12.00	11.00	8.00	7.00	6.00	18.00	17.00
10 entrées	110.00	100.00	70.00	65.00	56.00	170.00	160.00
3 mois	230.00	220.00	240.00	210.00	160.00	400.00	360.00
6 mois	360.00	340.00	420.00	400.00	300.00	620.00	590.00
12 mois	560.00	530.00	720.00	680.00	580.00	850.00	810.00

Pour tout autre renseignement, visitez notre site internet www.ems-residence-st-martin.ch onglet « Archipel » et pour vos achats de billets ou abonnements, dans notre boutique en ligne sous l'onglet « Online-ticket »



arcos

association régionale
à buts multiples des
communes ouest sarinoises

service social

Route de Rosé 49 | 1754 Rosé

T +41 26 477 16 88 | F +41 26 477 16 4
www.arcos-sarine.ch

Référence **JF**
T direct **T +41 26 477 16 88**
Courriel **joachim.friboulet@arcos-sarine.ch**

Un nouveau service social : programme d'insertion professionnelle

IPSO (insertion professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme d'insertion professionnelle destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale ou risquant d'arriver à l'aide sociale. Ce programme prendra la forme d'une entreprise sociale qui permettra à ses employés de reprendre un rythme de travail, de retrouver une autonomie au travail afin de pouvoir réintégrer l'économie libre. Cette entreprise proposera des services aux communes, aux privés et aux entreprises de Sarine-Ouest, par exemple faire des transports à la déchèterie pour les personnes à mobilité réduite, accrocher des tableaux, nettoyage de terrasse, entretien de chemin forestier, livraison de repas à domicile... Les services devraient être disponibles au deuxième trimestre 2021, un tout ménage sera adressé aux habitants de Sarine-Ouest pour leur indiquer les services proposés ainsi que les tarifs.

Les services ARCOS, se réjouissent de vous rencontrer et de pouvoir vous proposer des services de proximité.

Des trésors en forêt? Qui cherche trouve!

Avec l'automne revient le temps des récoltes. Oiseaux, écureuils et autres rongeurs amassent noix, graines et provisions. Ils ne sont pas seuls: les humains aussi parcourent cette «malle aux trésors» qu'est la forêt, à la recherche d'ornements pour leur logis. Bien que chaque forêt ait un propriétaire, cette quête est licite si elle reste dans des limites raisonnables.

Il n'y aura bientôt plus rien qu'on ne puisse acheter chez les grands distributeurs. Plus besoin d'aller chercher en forêt des matériaux naturels pour créer des décors d'automne ou de Noël. Mais gare, une grande partie de ces articles viennent de loin, de très loin! Les étoiles en écorce sont acheminées du Grand Nord, les pommes de pins proviennent de Chine ou de Turquie, pour ne citer que ces exemples. Il suffit pourtant de parcourir la forêt à côté de chez soi pour en récolter, et ceci gratuitement et en toute légalité.

En Suisse, la loi garantit en effet un libre accès à la forêt mais elle autorise aussi la cueillette de baies sauvages, de champignons, ou la récolte de cônes pour un usage personnel. Avec des cupules de faînes du hêtre, des glands de chêne, des marrons d'Inde, des cynorhodons, des brindilles couvertes de lichens ramassées au sol, vous pouvez créer vous-même de merveilleux arrangements.

Bien qu'ouvertes à toutes et à tous, toutes les forêts ont un propriétaire. Les visiteurs s'y comportent avec le respect que des invités doivent à leur hôte. Le ramassage se fait avec modération, on ne blesse ni n'endommage les arbres petits et grands, on ne cueille pas de plantes protégées et, pour les champignons, règlements locaux et directives cantonales s'appliquent. La forêt est une boîte à trésors, pas une décharge: reliefs de pique-nique, déchets et autres traces n'y ont pas leur place!

Pour en savoir plus sur la forêt:
www.foretsuisse.ch




Branchages, fruits et champignons, point nous n'amasserons.

Ce dessin de Max Spring est extrait du *Petit guide du savoir-vivre en forêt de la Communauté de travail por la forêt (AfW-CTF)*.
www.waldknigge.ch

Chantier, attention danger!

Il est également permis de ramasser des branches de sapin pour protéger les plantes du jardin ou confectionner une couronne de l'Avent. Mais on ne peut prendre que des branches au sol, une fois le chantier de coupe terminé. Un chantier de coupe, c'est dangereux, notamment lorsque les arbres fraîchement abattus gisent sur le sol. Observez et respectez les barrages et les signaux d'avertissement, même le soir et le week-end!

Connaissez-vous les prestations proposées par le service forestier de votre commune? Peut-être vend-il des arbres de Noël, des branches de sapin, des bûches suédoises, du bois de chauffage et d'autres produits de la forêt locale. Les bonnes choses viennent souvent de tout près. Informez-vous!

à retourner à :		Forêts-Sarine, Région 2 Rte de Grangeneuve 19 1725 Posieux	par mail : jean-paul.borne@fr.ch
Nom:	Prénom:	TVA 7.7 % comprise	
Rue:	Localité:	Commande minimum 1 stère	
Tél :	Portable:	Testez notre formulaire de commande en ligne ! www.forets-sarine.ch  Commande de bois de feu	
Date:	Signature:		

L'équipe forestière vous préparera volontiers les assortiments de bois de feu suivants:

Quantité	Longueur	Assortiments	Prix par stère	Livraison	Total CHF
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus , vert	90.00	facultative	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux , vert	70.00	facultative	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, feuillus , vert (min 3 st.)	50.00	sur demande	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, résineux , vert (min. 3 st.)	40.00	sur demande	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus, sec	105.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, feuillus, sec	140.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux, sec	85.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, résineux, sec	120.00	livraison obligatoire	
Total stères		Total de la valeur du bois TTC			

Forfait pour livraison à domicile				CHF
pour 1 stère		Livraison	55.00	
pour 2 stères		Livraison	65.00	
pour 3 stères		Livraison	75.00	
pour 4 stères		Livraison	120.00	
pour 5 stères		Livraison	130.00	
pour 6 stères		Livraison	140.00	
pour 7 stères		Livraison	160.00	
pour 8 stères		Livraison	170.00	
pour 9 stères		Livraison	180.00	
dès 10 stères	sur demande, livraison par camion possible, en régie			

Total bois et forfait de livraison à domicile TTC

Délai de livraison après réception de la commande: maximum 4 semaines

Pas de livraisons en juillet et août

Conditions :

Paiement net à 30 jours, sur facture

Le bois sera déchargé en vrac devant votre domicile

Livraison uniquement dans les communes membres de Forêts-Sarine

Pour tout renseignement, contacter Jean-Paul Borne, forestier, 026 305 56 52 / 079 606 35 37



**BOIS
SUISSE**

Demandez du Bois Suisse.

SOCIÉTÉS LOCALES

Société	nom + adresse	téléphone
Amicale des sapeurs-pompiers	Robin Schwab 1754 Avry-sur-Matran	079 292 42 14
Au chœur d'Avry-Matran	Eliane Voisard Route de la Maison Neuve 23, 1753 Matran	079 340 69 38
Club Athlétique de Rosé	Thomas Bühler Mathias Blaise	079 548 27 49 078 798 80 65
Club de Tennis de Table	Olivier Scherly La Fin d'Amont 5, 1756 Onnens	026 470 18 04
F.C. Piamont	Vincent Stulz Imp. du Lavau 7, 1772 Ponthaux	079 240 46 56
F.S.G. Gym-Dames	Denise Sapin Impasse des Agges 23, 1754 Avry-sur-Matran	079 279 91 65
Gymnastique des Aînés	Maria Yerly Route Maison Neuve 6, 1753 Matran	026 402 09 08
B.C.A. Badminton Multi-sports	Michael Pillonel Impasse de la Forêt 6, 1782 Lossy	078 618 17 59
Soc. de Musique l'Avenir	Christian Mauron En Plan 8, 1733 Treyvaux	026 413 15 09
Soc. de Tir Air Comprimé	André Claude Cotting Rte de l'Otierdo 37, 1754 Avry-sur-Matran	026 470 02 80
Les amis du Petit-Calibre	Fabien Broillet Rte du Niremout 57, 1623 Semsales	079 209 69 40
Soc. de Tir 300 m	Hubert Biemann Route du Levant 19, 1726 Farvagny	026 411 44 20
Fit-Bike	Pascal Brodard Route du Centre 82, 1741 Cottens	079 577 29 00
Unihockey	Joe Piller La Buchille 22, 1756 Lovens	079 150 52 69
Société Jeunesse	Ghislain Favre Impasse de la Source 4, 1753 Matran	079 471 56 85

Sur notre site internet : www.avry.ch retrouvez sous la rubrique memento les horaires et les lieux d'activités que proposent les sociétés locales (culturelles, sportives et de loisirs).

ÇA DÉCHIRE!



Votre imprimeur

Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
026 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch

ENVIE DE FAIRE PLAISIR ?

**OFFREZ UNE
CARTE CADEAU
AVRY CENTRE !**



**Carte
cadeau**

avrycentre
tout... pour tous!

PLUS D'INFOS SUR
WWW.AVRYCENTRE.CH

avrycentre
tout... pour tous!